

20230119-02 AP

Le Président,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-9,

Vu la délibération n°20220926-10DCC du Conseil communautaire de la VEYLE du 26 septembre 2022 fixant le montant et des conditions de l'aide au transport des personnes âgées 2023,

Vu la délibération n°20221121-15DCC du Conseil communautaire du 24 novembre 2022 portant délégation d'attribution au Président,

Considérant que les dossiers de demande d'aide au transport des personnes âgées sont validés et transmis par les centres communaux d'action sociale des communes du territoire de la Communauté de communes ;

ARRETE

Article 1^{er} : Conformément aux conditions énoncées au sein des délibérations en visa, il est attribué pour l'année 2022, une aide financière sous forme de tickets d'une valeur de 2 euros, dans la limite des crédits inscrits au budget, aux bénéficiaires suivants :

Madame	BERNARD	Janine	44 rue de l'Odion	01660	CHAVEYRIAT	90 €
Madame	BERTHET	Solange	802 route de Vandeins	01660	CHAVEYRIAT	90 €
Madame	FOREY	Paulette	711 route de Baritel	01660	CHAVEYRIAT	90 €
Monsieur	FOREY	Noël	711 route de Baritel	01660	CHAVEYRIAT	90 €
Madame	JANODY	Ginette	344 Route des boulets	01660	CHAVEYRIAT	90 €
Monsieur	DUIN	Andrés	3 Route des Granges	01660	CHAVEYRIAT	90 €
Madame	DUIN	Maria Angeliqua	4 Route des Granges	01660	CHAVEYRIAT	90 €
Monsieur	BESSON	Roger	425 Les Chambards Ouest	01290	CRUZILLES LES MEPILLAT	90 €
Madame	BESSON	Simone	425 Les Chambards Ouest	01290	CRUZILLES LES MEPILLAT	90 €
Monsieur	CHANEL	Jean-Pierre	160 route de Pont de Veyle	01290	CRUZILLES LES MEPILLAT	90 €
Madame	DECHER	Simone	1595 Route de Cormoranche	01290	CRUZILLES LES MEPILLAT	90 €

Accusé de réception en préfecture
001-200070555-20230119-20230119-02AP-AR
Date de télétransmission : 19/01/2023
Date de réception préfecture : 19/01/2023

Madame	DARGAUD	Mauricette	160 route de Pont de Veyle	01290	CRUZILLES LES MEPILLAT	90 €
Madame	GAILLARD	Emma	12 route du petit chanal	01290	BIZIAT	90 €
Madame	BODILLARD	Trinidad	395 route de Saint Julien sur Veyle	01290	BIZIAT	90 €
Madame	MORONNOZ	Lucie	285 route de Rétissinge	01290	BIZIAT	90 €
Madame	ALBERTINO	Jacqueline	6 Lot Les Tilleuls	01290	BIZIAT	90 €
Madame	DEROCHE	Simone	2535 Route de Rétissinge	01290	BIZIAT	90 €

Article 2 : Un exemplaire du présent arrêté sera transmis au trésorier de la Communauté de communes et au contrôle de légalité. Les bénéficiaires seront informés de cette attribution.

Fait à PONT-DE-VEYLE, le 19-01-23

Le Président

Christophe GREFFET.

Certifié exécutoire

Affiché le : 19-01-23

Transmis en Préfecture le : 19-01-23



Accusé de réception en préfecture
001-200070555-20230119-20230119-02AP-AR
Date de télétransmission : 19/01/2023
Date de réception préfecture : 19/01/2023